

La France approuve une loi antiterroriste et met fin à l'état d'urgence



Paris, 4 novembre (RHC)- La France a approuvé une Loi Antiterroriste présentée par le gouvernement pour garantir la sécurité après deux ans d'état d'urgence à cause de la menace extrémiste.

Le 13 novembre 2015, Paris a été secoué par les pires attentats de son histoire qui ont amené le gouvernement à décréter l'état d'urgence et, juste en novembre 2017, le pays revient à la normale alors qu'il manque quelques jours seulement pour le second anniversaire du massacre qui a coûté la vie à 130 personnes.

Cette loi permet d'introduire dans le droit commun des dispositions concrètes, dirigées et supervisées, afin de lutter de façon efficace contre le terrorisme ainsi que réserver l'état d'urgence pour des circonstances exceptionnelles.

Ces mesures permettent, entre autres, aux préfets locaux la fermeture de lieux de culte où sont diffusées des idéologies extrémistes ou l'installation de périmètres de sécurité dans des sites à grande affluence de personnes ainsi que la surveillance de suspects.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/146514-la-france-approuve-une-loi-antiterroriste-et-met-fin-a-letat-durgence>



Radio Habana Cuba